

Les aménagements cyclables de transition sont massivement pérennisés

Le Club des villes et territoires cyclables dévoile la phase 2 de sa grande enquête de suivi de l'évolution de ces aménagements, auprès des collectivités territoriales

A Paris, le 14 octobre 2020 – Après une première phase publiée cet été, le Club des villes et territoires cyclables dévoile le deuxième volet de son enquête réalisée avec le groupement d'expert Solcy auprès de 137 collectivités. Menée entre fin août et mi-septembre, ce volet complémentaire délivre de nouvelles données et conclusions significatives sur la mise en place, la pérennisation ou l'abandon des aménagements cyclables de transition. Un focus détaille des projets innovants et des expérimentations menées par des collectivités

- **Plus de 70 collectivités ont mis en place des aménagements de transition en France**, sur cette période, soit 14% de plus que lors de la première enquête réalisée en juin 2020.
- **Près de 80% des collectivités envisagent de pérenniser** au moins une partie de ces aménagements de transition.
- **Plus de 90% des collectivités plébiscitent la méthode dite d'urbanisme tactique** pour l'installation de futurs aménagements cyclables.
- **Les 69% des collectivités** dont le projet est encore au stade de l'étude restent optimistes sur le potentiel d'aboutissement.
- Dans leur grande majorité, les collectivités confirment **l'accélération des politiques cyclables** entre juin et septembre 2020.

Retrouvez l'intégralité de l'étude (synthèse, corpus et focus sur les aménagements innovants),
[sous ce lien](#)

Pour toute demande d'informations ou d'interview, merci de contacter l'agence LEON :

Marianne Felce-Dachez / Amandine Tauzin

marianne@agence-leon.fr / amandine@agence-leon.fr

06 07 15 28 42 / 06 83 88 82 55

Pour rappel, durant le confinement, à la demande de la ministre de la Transition écologique et solidaire, le Club des villes et territoires cyclables fut chargé de recueillir et stimuler toutes les initiatives des collectivités pour la mise en place d'aménagements cyclables de transition. Le Club suit donc l'évolution de ces aménagements de transition pour accompagner au mieux les collectivités et soutenir la pérennisation de cette dynamique prometteuse.

A propos du Club des villes et territoires cyclables

Le Club des villes et territoires cyclables, lancé par 10 villes en 1989, rassemble aujourd'hui près de 200 collectivités représentant plus de 2000 communes et 42 membres associés (associations, organismes...). Le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour construire une vraie politique vélo nationale. Il a créé et anime le Club des élus nationaux pour le vélo depuis 2012, fort d'une centaine de sénateurs et députés de toutes tendances politiques qui portent le vélo dans les textes et projets législatifs.

www.villes-cyclables.org

Contact presse - Agence LEON

Marianne FELCE-DACHEZ / Amandine TAUZIN

marianne@agence-leon.fr / amandine@agence-leon.fr

06 07 15 28 42 / 06 83 88 82 55